



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – le 14 juin 2010

Éboulements du Montenvers du 13 juin 2010

Suite aux éboulements survenus dimanche 13 juin 2010, dans le Couloir des Fers et le Couloir d'Orthaz traversant la voie du Train du Montenvers et le chemin piéton de Caillet, la circulation est interdite.

Une reconnaissance hélicoptérée réalisée ce matin par les services de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), la Compagnie du Mont-Blanc et les services de la mairie, a montré qu'un travail de purge était nécessaire.

En raison de dommages causés à la fois sur les ouvrages de protection du chemin de fer et le domaine public, la Compagnie du Mont-Blanc et la commune ont conjointement engagé une entreprise de travaux spécialisés qui interviendra dès mardi 15 juin.

Un nouveau survol est prévu jeudi 17 juin, afin d'évaluer le travail de sécurisation et l'état du site.

Après les conclusions du RTM, le prolongement de l'interdiction ou la réouverture à la circulation dans le secteurs sera prise par Monsieur le Maire, après avis de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Contact :

Raphaël CASTÉRA

Directeur de Cabinet

Mail. dircab@chamonix-mont-blanc.fr

Tél. 04 50 53 75 13

Fax. 04 50 53 96 86